



INAUGURATION DE L'ÉVOLUTION DU GROUPE SCOLAIRE DE SAINT-DRÉZÉRY

Samedi 29 août à 11h - Allée de la Liberté, Commune de Saint-Drézéry



EN PRÉSENCE DE :

- > Caf de l'Hérault :
 - **Olivier HALLAY**, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
 - **Thierry MATHIEU**, Directeur de la Caf de l'Hérault
 - **Latifa BOUZOUADA**, Chargée de conseil et de développement
- > Commune de Bédarieux :
 - **Jackie GALABRUN-BOULBES**, Maire de Saint-Drézéry, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole
 - **Adeline BOUSQUET**, Adjointe déléguée de la petite enfance, école, jeunesse et CMJ
- > Autres partenaires :
 - **Chantal MAUCHET**, Préfète de l'Hérault

La Caf de l'Hérault s'associe à la Ville de Saint-Drézéry pour l'inauguration de l'évolution du groupe scolaire communal, un projet conçu pour répondre à la croissance des besoins des familles du territoire.

Cette opération d'extension et de réaménagement permet d'améliorer les conditions d'accueil des enfants en dotant la commune d'équipements adaptés aux usages scolaires, périscolaires et extrascolaires. Le projet comprend l'agrandissement du restaurant scolaire, la création d'une salle d'activités dédiée aux temps d'accueil périscolaires et de loisirs, ainsi que l'aménagement de deux nouvelles salles de classe.

Pensé dans une logique d'optimisation des espaces et de développement maîtrisé, cet équipement regroupe au sein d'un même ensemble des services complémentaires au bénéfice des enfants, des familles et des équipes éducatives.

Soutenue par la Caf de l'Hérault, cette réalisation vient renforcer l'offre de services destinée aux familles et contribue à accompagner durablement le dynamisme démographique de la commune.

UN PROJET GLOBAL AU SERVICE DES ENFANTS ET DES FAMILLES

Commune attractive de la métropole montpelliéraine, Saint-Drézéry connaît une croissance démographique soutenue, avec une population passée de 2 246 habitants en 2012 à 3 006 habitants en 2023.

Pour répondre à l'évolution des besoins des familles, la commune a engagé un projet d'extension et de réaménagement de son groupe scolaire, permettant aujourd'hui d'offrir des espaces plus adaptés aux activités scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Ce projet vient compléter l'offre de services déjà existante sur le territoire, à savoir :

- 2 accueils de loisirs périscolaires (maternelle et primaire) ;
- 3 accueils de loisirs sans hébergement (maternelle, primaire et adolescents) ;
- 1 Relais Petite Enfance intercommunal ;
- 2 micro-crèches.

UN PARTENARIAT DURABLE AU BÉNÉFICE DES HABITANTS

La commune et la Caf de l'Hérault entretiennent un partenariat étroit, formalisé par la Convention territoriale globale (CTG) renouvelée pour la période 2025-2029.

Cette coopération porte notamment sur les thématiques : de la petite enfance ; de l'enfance ; de la jeunesse ; de la parentalité.

Au-delà de son soutien à l'investissement, la Caf accompagne chaque année les services proposés aux familles sur le territoire. En 2025, son soutien financier au fonctionnement des différents équipements communaux s'est élevé à plus de **262 000** euros.

LA CAF DE L'HÉRAULT, PARTENAIRE DE L'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Partenaire historique de la commune de Saint-Drézéry, la Caf de l'Hérault accompagne le développement des services destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles.

Pour la réalisation de ce projet, la Caf de l'Hérault a accordé en 2025 une subvention d'investissement de **80 000** euros destinée à la création de la salle d'activités jeunesse, pour une opération dont le coût global s'élève à près de **320 000** euros HT.

Cette aide s'inscrit dans la politique d'accompagnement menée par la Caf pour soutenir les collectivités qui développent une offre de services adaptée aux besoins des familles.



Données statistiques de la Commune de Saint-Drézéry (Données Caf 2024)		
	Commune de Saint-Drézéry	Département de l'Hérault
Nombre de familles allocataires	74%	40%
Dont familles monoparentales	20%	37%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	13%	13%
Dont familles avec au moins un parent actif	59%	46%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	5%	18%